

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES du 10 mai 2001

### LETTRE DU 10 MAI 2001

Chère collègue, cher collègue,

Il existe des signes – même ambigus sur les rebords – qui ne trompent guère; il en va ainsi de la vague de grande chaleur du début de mai qui annonce que –le printemps est arrivé ! Tant mieux, car cela réjouit le cœur de ceux et celles d'entre nous qui en avaient marre de ces beaux flocons qui ne cessaient de nous arriver.

### GRAINS DE SAGESSE

Vous avez déjà pris connaissance du dernier numéro du bulletin de l'APRUM : qu'en pensez-vous ? À l'évidence, l'équipe de rédaction serait très intéressée par tout commentaire qu'il vous plairait de lui communiquer. Et ce ne sont pas les coordonnées qui vous manquent pour ce faire. Incidemment, il est possible que se soit glissée une erreur dans la documentation que vous avez reçue : impression défectueuse, absence des pages 3 et 4 du bulletin, etc. Si tel était le cas, il vous suffirait de communiquer avec le secrétariat de l'APRUM qui verrait à corriger la situation.

### LES DOSSIERS DE L'APRUM

Toujours à votre service, l'Association continue de suivre de très près les dossiers qui vous intéressent.

### PROGRAMMES COLLECTIFS D'ASSURANCE-SANTÉ

Le Comité de l'APRUM, dont les membres sont : André Archambault, Denise Leclerc, Marie-France Thibaudeau (présidente) et le soussigné, est maintenant en mesure de vous informer que l'augmentation des primes, estimée initialement comme devant être supérieure à 30%, ne sera que d'environ 20% en moyenne. Et c'est encore beaucoup ! L'augmentation de la prime, pour les personnes retraitées de 65 ans et plus, sera de 21% (groupe 22948) alors qu'elle sera de 19,2% pour les personnes retraitées de moins de 65 ans (groupe 22949).

Il est patent que la hausse des primes est imputable directement aux incessantes augmentations de la consommation et du coût des médicaments. La Direction des ressources humaines, sous la plume de Mme Agathe Philibert-Larivée, vous indiquera

sous peu le montant exact de la prime que vous aurez à verser à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain.

### **UN ORDINATEUR POUR LES PROFS**

Il s'agit d'un important dossier à propos duquel je vous ai écrit quelques mots précédemment (voir mes textes du 8 mars et du 11 avril). Le Comité de l'APRUM, dont les membres sont : Jean-Robert Derome (président), Aline Fortin, René J.A. Lévesque et le soussigné, a rencontré le 2 mai dernier les autorités de la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC) dans le double but d'obtenir des informations quant à la nature et à l'ampleur des moyens informatiques consentis aux professeurs en exercice ainsi qu'aux paramètres que la DGTIC utilisera pour la mise en œuvre de l'entente intervenue entre l'Université et le SGPUM à ce sujet; d'obtenir des précisions quant aux modalités selon lesquelles ces avantages pourraient s'appliquer, mutatis mutandis, aux membres retraités du corps professoral.

Le dossier est en pleine évolution même dans le cas des professeurs en exercice. Conséquemment, il est difficile de fournir une information un tant soit peu précise sur chaque élément du dossier. Cependant, grâce aux contacts pris avec les principaux intervenants au dossier, le Comité de l'APRUM vous tiendra au courant des développements au fur et à mesure qu'ils se matérialiseront. Dans l'exercice de son mandat, le Comité devra connaître l'ampleur et la nature des avantages que vous aimeriez tirer de la nouvelle politique institutionnelle (acquisition de l'outillage informatique; caractéristiques minimales désirées; jeux de logiciels requis, etc.).

Les coordonnées habituelles vous permettront d'atteindre le Comité :

courriel : [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca);

(514) 343-7635;

courrier: APRUM, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3J7.

Manifestez-vous le plus tôt possible et soyez bien précis dans la formulation de vos besoins car il y va de votre intérêt et de celui de vos collègues. Profitez de l'occasion pour signaler au Comité, le cas échéant, tout problème de communication que vous auriez rencontré dans vos échanges avec la DGTIC.

Quoi qu'il en soit, des informations sont présentement disponibles et accessibles sur le site WEB de la DGTIC ([www.dgtic.umontreal.ca](http://www.dgtic.umontreal.ca)) ainsi que sur celui de la Direction des ressources humaines ([www.drh.umontreal.ca](http://www.drh.umontreal.ca)). Très bientôt, des informations additionnelles apparaîtront sur le site WEB de l'APRUM ([www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)).

### **COMITÉ DES CANDIDATURES**

Le Comité des candidatures, après s'être consacré aux activités qui lui sont prescrites par la constitution de l'APRUM, a fait rapport au Secrétaire de l'Association des résultats de la consultation menée auprès des membres. Il en est résulté que les

postes électifs du Conseil ont tous été comblés par acclamation. à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain, le Conseil sera donc composé comme suit :

Président : Jacques St-Pierre  
Vice-président : Jacques Boucher  
Secrétaire : Guy Couturier  
Trésorier : Jean-Robert Derome  
Conseillère : Aline Fortin  
Conseiller : Jean-Cléo Godin  
Conseillère : André Imbach  
Conseillère : Marie-France Thibaudeau  
Président sortant : Jean-Paul Lussier

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET RÉCEPTION**

Tel qu'annoncé il y a déjà quelque temps, l'Association tiendra son Assemblée générale annuelle le mardi le 5 juin prochain, à 16:00 à la salle M-415 du Pavillon principal. Vous trouverez, ci-joint, les documents afférents à cette rencontre, à savoir : le compte-rendu de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2000 ainsi que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la séance du 5 juin 2001.

Immédiatement après l'Assemblée, soit à 17:30, la réception traditionnelle du printemps aura lieu dans le Hall d'honneur. Le Comité de réception insiste pour que vous retourniez, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin, le coupon-réponse ci-joint de façon à ce qu'il puisse respecter les délais édictés par le traiteur. Comme à l'accoutumée vous pourrez garer gratuitement votre voiture dans le voisinage immédiat du Pavillon principal à l'aide du laissez-passer ci-joint.

Je vous invite chaleureusement à vous joindre aux collègues anciens et nouveaux (une quarantaine auront pris leur retraite entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juin). Vous pourrez constater, comme beaucoup d'entre-vous l'avez déjà fait, que ces occasions constituent des moments forts de la vie de l'APRUM.

Je vous salue en toute amitié.

Jacques St-Pierre  
Président  
JSP/fsp

À la toute dernière minute, j'apprends la triste nouvelle du décès de deux estimés collègues : Mme Garbielle Cantin de la Faculté des sciences de l'éducation et M. Laval Létourneau de la Faculté de théologie. Je reviendrai sur ce sujet dans ma prochaine missive.